

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 191

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 191 24 août 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement

pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1972 : 12 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Claude Bossy
Ruth Dreifuss
Serge Maret
Bernard Sadoulet

191

Domaine public

L'Europe, pourquoi? Démocratie d'abord

La votation populaire sur l'accord commercial Suisse-CEE sera ambiguë. Accord économique ou accord politique ? Premier pas ou extrême limite ? Chacun, dans cette auberge, va apporter ses préjugés, le produit de ses sacs et ses draps de lit. La clarté voudrait que la discussion soit scindée en deux moments. L'accord commercial, en premier lieu. C'est l'objet de la votation. Il exige que soient posées certaines questions : incidence fiscale (à la suite de l'abaissement et de la disparition des droits de douane), clause de renouvellement, etc. Mais on voit mal comment ce débat plus technique que politique pourrait déboucher sur un « non ». L'autre moment de la discussion, qui n'appelle pas un « oui-non » immédiat, est l'Europe elle-même. Quel sens donner à la construction européenne ?

Nous tenterons de donner, au fil des numéros, les raisons qui nous font croire à l'Europe, ou du moins espérer en elle. Puis, en fonction d'une certaine idée que nous nous faisons de l'Europe, il sera nécessaire de définir les exigences qui sont ainsi posées à la Suisse.

* * *

La première responsabilité, glorieuse, de l'Europe est qu'elle est garante de la démocratie.

Inutile de démontrer combien, à l'échelle mondiale, la démocratie est rare ; c'est un luxe presque, le fleuron d'une longue histoire, en tout cas d'une réussite politique.

En Europe même, la démocratie est fragile. Il faut mettre une croix sur l'Espagne, le Portugal, les pays de l'Est, la Grèce.

Mais, donnée essentielle, les deux grandes puissances mondiales étouffent la démocratie. L'URSS par la nature de son régime, par sa volonté de préserver son glacis européen. Les Etats-Unis, dont la vitalité démocratique interne est évidente (liberté de la presse exceptionnelle, pour ne choisir que cet exemple), n'acceptent pas en tant que

puissance mondiale, confrontée à l'Union soviétique; les risques de la démocratie. Pour ne pas parler du Vietnam, le soutien des Etats-Unis à la dictature franquiste, au régime des colonels grecs, est une décision de leur credo.

La vocation de l'Europe est, à l'opposé, démocratique. Pour deux raisons fondamentales. Le respect des libertés essentielles s'impose comme une règle de cohésion interne indispensable dans un ensemble fédératif qui se construit dans la liberté et l'adhésion volontaires. Les Etats-Unis, la Suisse ont prouvé la portée de « cette loi ».

Deuxièmement, l'Europe vit la coexistence pacifique sur un autre registre que les grandes puissances ; elle est aux frontières mêmes de l'Union soviétique ; elle n'a pas besoin de bastion anticomuniste contre l'URSS. La Suède, l'Allemagne, l'Italie n'exigent pas pour leur sécurité une Grèce des colonels. Au contraire, la sécurité européenne s'exprime par la qualité démocratique. La protection de l'Europe, c'est une Grèce libre. Ce serait aussi une Tchécoslovaquie libre.

La construction européenne est donc liée à la démocratie, non seulement pour des raisons idéales, mais pour des raisons historiques et en vertu de l'équilibre actuel des forces intercontinentales.

La démocratie européenne, c'est un héritage, mais c'est aussi un avenir. L'Europe ne risque donc pas d'aliéner l'indépendance suisse ; l'Europe fonde notre liberté.

Certes, des forces obscures (voyez la France !) travaillent en Europe même contre la démocratie ; car rien n'est jamais donné, tout fait.

La démocratie est encore une idée neuve. Et si l'on raisonne ainsi en termes dynamiques, l'Europe n'apparaissant pas comme une marchandise que l'on palpe avant d'acheter ou de laisser pour compte, mais une construction politique, la contribution suisse pourrait paraître précieuse, comme le serait celle de la Suède.